

MODIFICATION N° 6

datée du 20 mai 2025

apportée à la Partie A et à la Partie B du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, la modification n° 2 datée du 17 janvier 2025, la modification n° 3 datée du 6 février 2025, la modification n° 4 datée du 7 mars 2025 et la modification n° 5 datée du 21 avril 2025

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et parts de série FNB du Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8 et parts de série FNB du Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes

(les « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié afin de faire ce qui suit :

- a) ajouter des parts de série Q aux Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada et Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes;
- b) ajouter des parts de série R aux Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale et Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada;
- c) refléter les changements d'administrateurs et de membres de la haute direction de Fidelity.

L'ensemble des expressions utilisées qui ne sont par ailleurs pas définies dans la présente modification n° 6 s'entendent au sens qui leur est respectivement attribué dans le prospectus simplifié.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après :

1. Partie A

- a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que :

- i) les parts de série Q sont admissibles à des fins de placement pour les fonds suivants : Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada et Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes; et
- ii) les parts de série R sont admissibles à des fins de placement pour les fonds suivants : Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada et Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.

- b) **Responsabilité de l'administration des Fonds**

Le tableau des administrateurs et des membres de la haute direction figurant à l'intertitre « Gestionnaire », à la page 4, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Nom et ville de résidence	Poste
Michael Barnett Toronto (Ontario)	Vice-président directeur, Service institutionnel.
W. Sian Burgess Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, Surveillance des fonds et secrétaire. Auparavant, également chef de la conformité, chef de la lutte contre le blanchiment d'argent et chef de la protection des renseignements personnels.
David Bushnell East York (Ontario)	Vice-président principal, Distribution aux conseillers et administrateur. Auparavant, vice-président principal, Marketing et vice-président, Ventes régionales.

Nom et ville de résidence	Poste
Kelly Creelman Coldwater (Ontario)	Vice-présidente principale, Produits et marketing et administratrice. Auparavant, vice-présidente principale, Produits et vice-présidente, Produits et solutions aux particuliers.
Mary Filippelli Toronto (Ontario)	Administratrice. Administratrice, présidente et chef de la direction, Baytree Advisors Inc. Auparavant, vice-présidente et associée directrice, Deloitte Canada.
Diana Godfrey Burlington (Ontario)	Vice-présidente principale, Ressources humaines.
John E. Hall Toronto (Ontario)	Administrateur. Conseiller indépendant. Auparavant, associé, Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Mitzie Hunter Toronto (Ontario)	Administratrice. Présidente et directrice générale, Fondation canadienne des femmes. Auparavant, membre du parlement de la province de l'Ontario.
Russell Kaunds Oakville (Ontario)	Chef des technologies et administrateur. Auparavant, vice-président, Services d'infrastructure.
Jason Louie Richmond Hill (Ontario)	Chef des finances, Fidelity Canada et administrateur. Auparavant, vice-président, Finance de l'entreprise.
Arvind Luxman Markham (Ontario)	Vice-président principal, Service à la clientèle. Auparavant, vice-président, Service à la clientèle.
Andrew Marchese Burlington (Ontario)	Chef des placements et administrateur.
Bradley Prince Burlington (Ontario)	Vice-président, chef de la conformité, Gestionnaire des fonds et chef de la lutte contre le blanchiment d'argent. Auparavant, vice-président, Conformité et Gestion du risque.
Andrew Pringle Toronto (Ontario)	Administrateur. Directeur et président du conseil, RP Investment Advisors LP / la société en commandite Conseillers en placements RP.
Robert Strickland Toronto (Ontario)	Président, chef de la direction, personne désignée responsable et administrateur.
Don Wilkinson Mississauga (Ontario)	Administrateur. Conseiller indépendant. Auparavant, associé, Deloitte Canada.

2. **Partie B1**

a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que :

- i) Les parts de série Q et de série R sont admissibles à des fins de placement pour le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada.
- ii) Les parts de série R sont admissibles à des fins de placement pour le Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.

b) Profil de fonds du Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 7, est modifiée par l'ajout de la série Q et de la série R.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 7, est modifié par l'ajout des lignes suivantes :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
Q	0,85 %	0,100 %
R	0,80 %	0,100 %

c) Profil de fonds du Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 133, est modifiée par l'ajout de la série R.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 133, est modifié par l'ajout de la ligne suivante :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
R	0,80 %	0,140 %

3. Partie B2

a) Page couverture et couverture arrière

La page couverture et la couverture arrière sont modifiées afin d'indiquer que les parts de série Q sont admissibles à des fins de placement pour le Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes.

b) Profil de fonds du Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes

Détails sur le fonds

- i) La ligne « Type de titres », à la page 94, est modifiée par l'ajout de la série Q.
- ii) Le tableau « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration », à la page 94, est modifié par l'ajout de la ligne suivante :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
Q	1,15 %	0,140 %

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un OPC que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un FCP et d'obtenir un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur le FCP. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DU FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS**

DATE : 20 mai 2025

La présente modification n° 6 datée du 20 mai 2025 apportée au prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, la modification n° 2 datée du 17 janvier 2025, la modification n° 3 datée du 6 février 2025, la modification n° 4 datée du 7 mars 2025 et la modification n° 5 datée du 21 avril 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Robert Lloyd Strickland »

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« Jason Louie »

JASON LOUIE

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.
EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS

« Don Wilkinson »

DON WILKINSON

Administrateur

« Russell Kaunds »

RUSSELL KAUNDS

Administrateur